

Procès-verbal de l'assemblée SCV

Lieu : 16 mai 2025, à Attalens

Présences :

Membres (18)

Ackermann Clara, Baechler Chloé, Blatti Jean, Bongard Virginie, Braillard Charly, Cattin Marie, Charrière Laurent, Charrière Marilyne, Equey Emilie, Geneux Alicia, Guégan Mathieu, Jordan Nicole, Millasson Armand, Moulin Christelle, Pillet Marcel, Pittet Jacques, Pittet Meryl, Vigneron Christelle

Nouvelles démission (2) : Bonnet Valérie, Beroud Pierre

Sont excusés :

Bapst Céline, Bérard Henri, Berset Céline, Cardinaux Frédéric, Charrière Lucie, Charrière Malorie, Chevalley Noémie, Curty Norbert, Ganière Thomas, Gmel Annick, Hiltmann Laura, Hunziker David, Korpès Jeremie, Korpès Mathilde, Mota Christophe, Pilloud Sophie, Rütimann Lucie, Scharer Meryl, Schnidrig Nahalie, Sigrist Caroline, Stalschmidt Nathan, Stalschmidt Samantha, Terreaux Lucie, Terreaux Stéphane

Ouverture de l'assemblée : La président ouvre l'assemblée à 20h04. Elle remercie les membres de leur présence et leur souhaite la bienvenue. La présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions ou remarques sur l'ordre du jour, il n'y en a pas.

Désignation des scrutateurs : la président nomme Christelle et Marcel. Ces derniers acceptent et sont remerciés par l'assemblée.

Approbation du PV de la dernière assemblée

Meryl demande d'approuver le PV de la dernière assemblée, ce dernier est accepté par tous.

Approbation des nouveaux statuts

Les statuts ont été distribués lors de l'assemblée, et des exemplaires sont disponibles auprès d'Alicia.

Clara présente les nouveaux statuts, étant donné que les précédents dataient de 2017. En raison du changement de comité et du passage à un effectif de sept membres, il était nécessaire de procéder à leur modification. Une nouvelle version a été élaborée en collaboration avec une juriste de Grangeneuve. Les principaux changements concernent notamment l'article 10 (composition du comité), précisant que le comité est composé d'un nombre impair de membres, élus pour une durée de quatre ans et rééligibles. Dans le cas où le comité se retrouverait en nombre pair, la voix du président compte double pour la prise des décisions. Un article 15 relatif à la protection des données a été ajouté conformément à la nouvelle législation, car le nom et/ou l'adresse des membres figurent sur notre site internet ou sur les réseaux sociaux. Le consentement des membres est systématiquement sollicité dans ce cadre. L'article 16 a

également été modifié ; il concerne l'archivage des données, avec une réorganisation prévue afin de conserver uniquement les archives importantes. Clara invite ensuite à poser d'éventuelles questions. Charly Braillard s'enquiert de la localisation des archives au Haras, ce à quoi Clara répond qu'elles se trouvent à Grangeneuve. En conclusion, les archives sont réparties entre le Haras, Grangeneuve et nos locaux ; nous prendrons les dispositions nécessaires pour centraliser leur récupération. Clara remercie l'assemblée. Meryl propose alors leur approbation, proposition adoptée à l'unanimité par tous les présents.

Election du nouveau membre au comité

Meryl annonce la candidature des deux membres s'étant présentés au comité, à savoir Monsieur Mathieu Guégan et Monsieur Jean Blatti. Les deux candidats se présentent ensuite.

Monsieur Mathieu Guégan propose de représenter le SCV dans le domaine de l'attelage ainsi que dans d'autres disciplines qu'il pratique, tout en s'engageant à développer l'attelage au sein du SCV.

Monsieur Jean Blatti expose sa motivation à élever des chevaux, précisant qu'il évolue dans ce secteur depuis cinquante ans et souhaite partager ses connaissances.

Après délibération, les membres élisent Monsieur Jean Blatti en tant que membre du comité pour du 16 mai et ce pendant 4ans.

Présentation du nouveau comité

Alicia présente le nouveau comité :

- Présidente : Merly Pittet
- Vice-présidente : Clara Ackermann
- Gérante - Secrétaire : Alicia Geneux
- Caissière : Nicole Jordan
- Responsable de l'estivage : Maryline Charrière
- Responsable matériel / remorque : Christophe Mota
- 7 ème membre : Jean Blatti

Feedback de l'assemble des délégués au Grison

Clara commence par indiquer qu'un article récapitulatif se trouve dans le magazine FM.

L'ensemble des changements statutaires a été validé à l'unanimité :

La suggestion du comité concernant les marques blanches a été approuvée. Elle implique en gros de ne plus surveiller les marques blanches chez les étalons à Glovelier, sous-entendu, par quelqu'un. Désormais, ce contrôle s'effectuera via les valeurs d'élevage. Clara décrit comment cela sera examiné.

Clara souligne que le seuil maximal est établi à 120.

Jacques se demande si la présence de balzanes sur un poulain jusqu'en haut des jambes pourrait affecter sa valeur génétique, bien que celle-ci soit assez faible. Oui, c'est correct. Clara insiste sur le fait qu'il nous incombe de contrôler si la signalisation est bien réalisée.

Cette nouvelle politique est déjà mise en application.

Jacques interroge si l'objectif demeure de réduire progressivement le blanc, nous lui assurons que ce n'est pas le cas. Tout sera évalué en fonction de la valeur d'élevage.

Deuxième point : Classification au studbook selon le sport pour les chevaux qui n'ont pas réussi les tests en terrain.

Suggestion du comité : Modification de la règle actuelle stipulant que pour trois participations à une épreuve de promotion attelage, un maximum de 55 points est accordé OU trois participations à des épreuves de dressage avec un minimum de 65 points doivent être réalisées dans la même année.

Deux contrepropositions ont été soumises : l'une provenant du Jura et l'autre du FM Western. Elles ont toutes deux été refusées et la proposition initiale du comité n'a pas reçu la majorité absolue requise. Par conséquent, cela demeure à jour.

Clara vient sur le point de remplacer les trois juges de race, à savoir M. Wuthrich, M. Dumsey et M. JeanSchenk, qui ont été succédés par M. Dominique Odiet, M. Roland Rothenbühler et Mme Anne Froidevaux.

3 autres membres du comité ont également été revoté soit M. Biemann, M. Heafeli, M. Stadelmann.

La fédération cantonale a sollicité une adhésion en tant que membre collectif, ce qui a permis d'ajouter deux voix supplémentaires pour le canton de Fribourg lors de l'assemblée des délégués.

Meryl invite tout le monde à féliciter Clara et Nicole pour leur récente nomination au sein de la fédération fribourgeoise.

Clara : Présidente de la Fédération du canton de Fribourg.

Nicole : assistante pour l'audit des comptes

Gros-Mology

Meryl cède la parole à Maryline. Elle précise que Jonas Castella demeure en charge de la responsabilité de la garde des bêtes. Nous aurons 19 poulains et environ une quarantaine de bovins. Il s'agit des propriétaires habituels.

Soit le 7, soit le 14 juin, les chevaux seront montés, et les bovins, eux, seront montés le lundi 2 ou 9 juin. Tous les chevaux doivent arriver le même jour pour l'intégration et nous comptons sur les membres. Les poulains seront vermifugés dès leur arrivées aux frais du SCV. Maryline interroge pour savoir s'il y a des questions, personne n'en a.

Journée des sapelots

Meryl annonce que nous allons refaire une journée pour les sapelots en juillet et qu'il nous faudra 2-3 personnes. Un formulaire sera transmis pour les différentes inscriptions.

Pique-Nique au Mology

Meryl annonce que le pique-nique aura lieu le 13 juillet 2025. Idem, un formulaire suivra.

Concours des poulains

Meryl déclare que nous avons un grand besoin de bénévoles disponibles pour apporter leur aide pendant cette journée, soit un minimum de 14 à 16 personnes.

La présidente souligne l'importance de retrouver le type de concours de jeunes chevaux qui existait il y a quelques années.

Armand Millasson indique qu'il ne pourra en aucun cas être présent pour apporter son aide, car ils ont déjà beaucoup. On en prend bonne note.

Jacques se renseigne si l'emplacement est toujours le même, Meryl lui assure que oui.

Marie Cattin interroge sur l'éventualité d'une exposition des étalons et chevaux à vendre, Meryl répond qu'une discussion est prévue au sein du comité à ce sujet. Marie suggère de mettre en avant les chevaux personnels des membres. Meryl lui indique que cela pourrait être possible pour l'avenir, mais pas pour cette année.

Virginie Bongard a suggéré l'idée d'afficher des annonces de chevaux à vendre pendant le concours des poulains, et le comité a décidé de conserver cette idée.

Clara intervient en précisant que nous aborderons de nouveau la question pour les années futures.

FM National

Le samedi 20 septembre, la national FM se déroulera à Avenches. Notre quadrille sera présenté par les jeunes du SCV (moins de 30 ans) lors de la Jungcup.

Meryl Pittet, Alicia Geneux, Noémie Chevalley (à confirmer), et Noa Mossu seront présentes en tant que cavalières. Emilie Equey et Thomas Ganière seront présents pour l'attelage.

Nous maintenons les personnes présentes pendant le quadrille de la BEA, car le temps ne nous laisse pas la possibilité de réorganiser quelque chose de complètement différent.

Sortie à cheval

Meryl garde la parole pour informer que le 28 septembre nous allons organiser une sortie à cheval. Lieu à définir.

Les attelers informent qu'il y a un concours d'attelage cette date-là. Le comité s'excuse.

Bénichon à châtel

Meryl annonce que le 19 octobre nous participerons au cortège avec le thème de la fée verte (absinthe). Nous ferons ramasse beuze et seront placée en 4ème position soit derrière les oies.

Nous recherchons des personnes motivées autant pour l'attelage, cavaliers et personnes à pied. Nous imaginions distribuer des sirops et bonbons à l'absinthe pour le public et allons regarder si le musée de l'Absinthe serait ouvert à nous faire un sponsoring.

Jacques demande si le comité souhaite un attelage, le comité répond qu'il faudrait minimum un attelage et que plus on est mieux c'est.

Location remorque

La présidente précise que la remorque est actuellement stationnée chez Jacques Pittet. Le comité à rediscuté des prix de location soit 400.- pour les externes et 200.- pour les membres. La remorque est louée complète.

Remerciement pour la BEA

Le comité remercie tous les membres qui étaient présents pour cette manifestation qui s'est très bien déroulée.

Beaucoup de retour positif sur ce que nous avons fait.

Charly s'avance en expliquant que tout était magnifique et que les diffusions sur le grand écran étaient réussies.

Les gens applaudissent.

Fin

La présidente demande s'il y a des questions, Armand Millasson demande de recevoir toutes les dates. Alicia les transmet directement sur le groupe WhatsApp.

Charly intervient concernant les sapelots en nous disant de faire attention à leur taille car cela est devenu interdit. Nous allons toucher que ceux des pâturages.

Armand demande à la caissière si c'est toujours bon de lui retenir les cotisations selon la prime des poulains comme c'était convenu avec Jeremie Korpès, Nicole lui répond qu'elle n'était pas au courant mais que c'est toujours ok comme cela et qu'elle prend note. On lui explique que depuis 2024 c'est la fédération qui verse. Ils se tiennent au courant.

L'assemblée se clôture à 20h47 suivi d'un apéro



Meryl Pittet
Présidente



Alicia Geneux
Gérante